



ASSURANCE CONTRE LES CYBER-RISQUES

PROTÉGEZ VOTRE ENTREPRISE CONTRE LES INCIDENTS CYBERNÉTIQUES AVEC NOTRE ASSURANCE CONTRE LES CYBER-RISQUES

Le risque cybernétique est une menace à laquelle aucune entreprise moderne ne peut échapper. L'impact financier de la cybercriminalité, des interruptions d'activité et des atteintes à la vie privée se font désormais ressentir dans tous les secteurs d'activité. Avec des solutions conçues pour les entreprises de toutes tailles et dans la plupart des industries au Canada, l'assurance autonome contre les cyber-risques de Victor offre des options d'assurance complètes et financièrement viables pour les entreprises, avec des prix compétitifs, et un accès gratuit à l'application mobile de pointe, [Victor Response](#). L'application mobile Victor Response aide les entreprises à prévenir les incidents cybernétiques en détectant les vulnérabilités grâce à des alertes de sécurité personnalisées. L'application donne également accès à des conseils de sécurité pour les entreprises et possède une méthode d'intervention efficace afin d'informer instantanément une équipe d'experts lorsqu'une assistance est requise.

D'autant plus, les entreprises possédant l'assurance contre les cyber-risques avec Victor auront accès à une gamme de services proactifs et de classe mondiale de gestion des risques cybernétiques incluant la sécurité du périmètre, la gestion des mots de passe, la sécurité des terminaux et la formation axée sur l'hameçonnage pour les employés. Ces services de gestion des risques cybernétiques sont **disponibles exclusivement par Victor aux titulaires de police d'assurance contre les cyber-risques de Victor**.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE ASSURANCE?

- **Des informations sur les menaces en temps réel et sur mesure grâce à notre application mobile**
Des informations proactives sur les menaces les plus critiques en matière de cybersécurité qui concernent spécifiquement votre entreprise, le tout directement sur votre téléphone. Vous pouvez également accéder à des conseils en matière de cybersécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, grâce à la fonction « Demande à l'expert(e) » et obtenir une assistance immédiate d'une équipe de spécialistes en cas d'incident cybernétique grâce à la notification instantanée des réclamations.
- **Proposition d'intervention en cas d'incident de pointe**
Votre police est soutenue par l'une des plus grandes équipes internes au monde d'intervention en cas de réclamations et incidents cybernétiques, gérée par l'assureur, et composée d'experts en intervention en cas d'incident cybernétique et de spécialistes en traitement des réclamations cybernétiques. En outre, un vaste réseau de partenaires locaux spécialisés situés dans le monde entier permet à votre assureur de coordonner une intervention peu importe l'endroit où vous vous trouvez.
- **Couverture complète pour des pertes d'exploitation couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement**
Une couverture étendue des pertes d'exploitation qui est non seulement déclenchée par des incidents cybernétiques malveillants, mais aussi par une défaillance accidentelle du système, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire qu'un incident cybernétique ait lieu pour que la couverture s'applique. En outre, cette section couvre l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, s'étendant aux incidents qui ont un impact sur les systèmes de l'assuré, les systèmes de ses fournisseurs de technologie ainsi que ceux des fournisseurs non technologiques lorsqu'ils sont désignés.
- **Couverture pour la reconstitution complète des données**
La section Dommages aux systèmes et frais de rectification couvre les coûts associés non seulement à la récupération des données et des applications et à la reconstitution des systèmes informatiques dans l'état où ils se trouvaient avant l'incident cybernétique, mais aussi les coûts supplémentaires liés à l'emploi de personnel contractuel ou les heures supplémentaires des employés afin de réintroduire ou de recréer vos données entièrement à partir de zéro.
- **Couverture complète contre la cybercriminalité**
Couverture complète pour une grande variété de cybercriminalité, notamment les escroqueries d'ingénierie sociale, la fraude sur facture, les rançongiciels et l'extorsion ciblée. De plus, cette section couvre expressément les nouveaux types de crimes cybernétiques, tels que le « cryptojacking ».
- **Rétablissement illimité**
En offrant un rétablissement illimité pour les risques propres, les assurés ne sont pas restreints par une limite globale et conséquemment tous les avantages de la police sont disponibles chaque fois qu'une crise survient, même si vous subissez plusieurs incidents cybernétiques au cours de la même période d'assurance.

QUELLES SONT LES COUVERTURES?

- **Frais d'intervention en cas d'incident cybernétique** (y compris les expertises informatiques, les frais juridiques, la notification de la violation et les communications de crise)
- **Cybercriminalité** (y compris l'ingénierie sociale, le vol de fonds personnels, la cyberextorsion, les attaques par rançongiciel et l'utilisation non autorisée de ressources informatiques par « cryptojacking » ou « botnetting »)
- **Dommages au système et pertes d'exploitation** (y compris la reconstitution complète des données, la perte de revenu et les frais supplémentaires, les dépenses supplémentaires, les atteintes à la réputation consécutives, et la réparation et le remplacement du matériel informatique)
- **Responsabilité en matière de sécurité du réseau et de protection de la vie privée** (y compris la responsabilité des dirigeants découlant d'un incident cybernétique, et les amendes et pénalités réglementaires)
- **Responsabilité des médias** (y compris la diffamation et la violation des droits de propriété intellectuelle)
- **Frais de comparution devant le tribunal**

QUELS SONT LES DÉTAILS ET CARACTÉRISTIQUES DE LA POLICE?

- **Libellé de la police** : Souscrite sur la base de réclamations présentées avec clause de découverte
- **Couverture pour tous les actes antérieurs**
- **Période d'assurance** : Polices annuelles
- **Territoire** : Mondiale
- **Conventions d'assurance indépendantes** : Intervention en cas d'incidents cybernétiques, Crime cybernétique, Dommages au système et pertes d'exploitation, Cyber-responsabilité et responsabilité relative aux atteintes à la vie privée, Responsabilité du fait des médias, Frais de comparution devant le tribunal
- **Aucune franchise sur les frais initiaux d'intervention en cas d'incident pour signaler des incidents cybernétiques présumés ou réels**
- Des **services exclusifs de gestion des risques** accessibles à travers notre application mobile, [Victor Response](#), offerte en collaboration avec des fournisseurs spécialisés du monde entier. Cette application est disponible gratuitement aux titulaires de police d'assurance. Elle offre une large gamme de services de pointe visant à améliorer la sécurité avant qu'un incident survienne :
 - Formation axée sur l'hameçonnage
 - Alertes proactives sur les menaces
 - Surveillance du dark web
 - Analyse approfondie

COMMENT LES RÉCLAMATIONS SONT-ELLES TRAITÉES?

L'assurance contre les cyber-risques de Victor est offerte en collaboration avec [CFC](#), un courtier mandataire de certains souscripteurs de Lloyd's, des assureurs notés A ou plus (selon A.M. Best et S&P). À ce titre, CFC gère spécifiquement les réclamations liées aux incidents cybernétiques.

NOS AUTRES SOLUTIONS D'ASSURANCE

- Architectes et ingénieurs
- Assurance chantier et wrap-up
- Assurance contre le vol et les détournements
- Assurance des biens des entreprises
- Avantages collectifs et aux retraités
- Erreurs et omissions
- Pratiques d'emploi
- Responsabilité civile générale des entreprises
- Responsabilité civile umbrella des entreprises
- Responsabilité des administrateurs et dirigeants
- Responsabilité des fiduciaires
- Responsabilité environnementale et pollution

Visitez assurancevictor.ca pour en apprendre plus.



Le présent document a été publié uniquement à des fins illustratives et ne constitue pas un contrat d'assurance. Il a été conçu pour fournir un aperçu global du programme. Seule la police d'assurance peut fournir les modalités, la garantie, les montants, les conditions et les exclusions réels. La disponibilité du programme de même que les garanties sont assujetties à des critères de souscription individuels.